



Est ce que j'ai le droit en nationalite francaise ?

Par Miku

BONJOUR , je suis Kamel de L'Algerie j'ai 64 ans , je suis retraité (je suis actuellement en algerie), j'ai Mon fils (majeur qui est né en france), je veux regrouper ma famille et s'installer en france , est ce que j'ai le droit en nationalite francaise ? Merci de m'aider

Par isernon

bonjour,

selon votre message, vous ne remplissez pas les conditions pour prétendre à la nationalité française.

par contre, vous pouvez regrouper votre famille en algérie.

salutations

Par kang74

Bonjour

Déjà vous ne pouvez faire aucune demande, mis à part si vous voulez que votre fils vous rejoigne en Algérie (dans ce cas il faut voir si le droit algérien le propose)

Pour le reste ,la possibilité de regroupement familial concerne exclusivement le fait de faire venir sa conjointe et ses enfants, et c'est sous conditions de ressources et de logement du demandeur (votre fils)

Cela ne donne pas le droit pour autant à la nationalité française pour les nouveaux arrivants .

Par contre , au titre d'ascendant d'enfant français vous pouvez demander un visa pour long séjour valant titre de séjour (4 à 12 mois)

Par AGeorges

Bonjour Miku,

Le fait d'être "actuellement" en Algérie me parait un peu insuffisant pour justifier des réponses que vous avez eues.

Vous avez résidé en France un certain temps puisque votre fils y est né. Cela implique un mariage, du travail. Par ailleurs, vous dites être retraité. De quoi ?

Où avez-vous résidé le plus longtemps ? Sous quel statut ?

Il faudrait en dire un peu plus long. Il y a quatre moyens d'obtenir la nationalité française. Certains ne vous concernent pas (par exemple être né en France), mais pour les autres, il faut plus d'informations et résumer un peu votre vie, juste les grandes lignes de votre vie en France. Par exemple, où avez-vous fait votre service militaire ...

Attention, je ne vous fait aucune promesse. Pour l'instant, rien de dit que votre souhait est réalisable, mais le contraire ne peut être affirmé avec certitude. Il faut plus d'informations. Merci.